

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 janvier 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURL, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

HABITAT – OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé d'engager, en partenariat avec l'Etat et l'Anah, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portant sur l'ensemble de son territoire.

Entrée en vigueur le 5 février 2018, l'OPAH communautaire dure 5 ans.

En accordant des subventions aux propriétaires occupants et bailleurs privés, l'OPAH communautaire vise à lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne et à favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Le volet Renouvellement Urbain du dispositif apporte des moyens renforcés pour reconquérir l'habitat dans le centre ancien de 12 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

L'opération a ainsi, pour objectifs, de contribuer à la réhabilitation de 1 201 logements dont 995 logements de propriétaires occupants et 206 logements locatifs de propriétaires bailleurs.

Après agrément de 17 dossiers de demandes de subventions déposés auprès de l'Anah locale, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires, un montant prévisionnel total de 28000€, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- Autoriser le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.
-

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190201-C61-01-2019-DE Date de télétransmission : 01/02/2019 Date de réception préfecture : 01/02/2019
--

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES

	Adresse des logements concernés	Commune	Typologie de travaux	Travaux HT éligibles	Subventions Anah + HM**	Subventions CAN
Logt 1	11, rue Paul Bert	NIORT	PO* - Energie	13 786,86 €	8 272 €	2 000 €
Logt 2	13, rue du Dr Roux	NIORT	PO - Energie	12 356,08 €	5 460 €	1 000 €
Logt 3	16, rue du Rempart	NIORT	PO – Energie	41 121,76 €	8 600 €	1 000 €
Logt 4	60 rue Jean Morin - Champbertrand	VILLIERS EN PLAINE	PO - Adaptation	5 950,82 €	2 083 €	1 000 €
Logt 5	16 rue André Goujon	NIORT	PO – Energie	24 969,85 €	8 600 €	2 000 €
Logt 6	48 rue des Maisons Rouges	NIORT	PO – Energie	17 380,01 €	10 428 €	2 000 €
Logt 7	118 rue de la Gare	VOUILLE	PO – Energie + Adaptation	13 180,93 €	5 661 €	2 000 €
Logt 8	50 rue de Champommier	NIORT	PO – Energie	21 959,00 €	12 000 €	2 000 €
Logt 9	126 rue de Cholette	NIORT	PO – Energie	27 785,12 €	12 000 €	2 000 €
Logt 10	77 rue de la Verrerie	NIORT	PO – Energie	27 690,00 €	8 600 €	1 000 €
Logt 11	17 rue du Pont d'Arville	NIORT	PO – Energie	19 499,30 €	8 425 €	1 000 €
Logt 12	7 rue Castel Parc	NIORT	PO – Energie	15 402,59 €	9 242 €	2 000 €
Logt 13	106 rue de la Vauriche	ST MARTIN DE BERNEGOUE	PO – Energie	11 812,23 €	7 087 €	2 000 €
Logt 14	14 square des Frères Montgolfier	NIORT	PO – Energie	25 952,00 €	12 000 €	2 000 €
Logt 15	37 rue du Sorbier	ST SYMPHORIEN	PO - Adaptation	9 302,61 €	3 256 €	1 000 €
Logt 16	5 rue Philippe de Commynes	NIORT	PO - Adaptation	9 181,90 €	4 896 €	2 000 €
Logt 17	39 rue de Bouteville	STE MAXIRE	PO - Energie	20 148,21 €	10 105 €	2 000 €
		TOTAUX		317 479,27 €	136 715 €	28 000 €

* PO : Propriétaire Occupant

** HM : Habiter Mieux

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190201-C61-01-2019-DE
Date de télétransmission : 01/02/2019
Date de réception préfecture : 01/02/2019